

21-FEB-2005

OSMOSE®

MÉLANGE POUR PIEUX DE CLÔTURE®

PRÉSERVATIF DU BOIS
PÂTE NOIRE

POUR POTEAUX, PILLIERS ET BOIS STRUCTUREL EN CONTACT
AVEC LE SOL OU LE BÉTON

DOMESTIQUE
EMPLOI EXTÉRIEUR SEULEMENT

NO. HOM. 6181 LOI SUR LES P.A.
GARANTIE Florure de sodium 10%
Tetraborate de sodium 20%
Dichromate de Potassium 5%
Bitumen (Goudron) 50%

CE PRODUIT CONTIENT DU 1,2,4-TRIMETHYLBENZENE À RAISON
DE 3.15% & NAPHTHALENE À RAISON DE 0.15% QUI REQUIERT
DAVANTAGE DE TESTS TOXICOLOGIQUES

DANGER, POISON

IRRITANT POUR LA PEAU
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

FABRIQUÉ AU CANADA

OSMOSE-PENTOX INC.
1080 PRATT AVENUE
MONTRÉAL, QC H2V 2V2

CONTENU NET 3.78L / (1 U.S. GAL)

OSMOSE® MELANGE POUR PIEUX DE CLOTURE® est une pâte noire, composée de quatre produits très efficaces pour le traitement préservatif du bois au niveau du sol. Empêche la pourriture des poteaux, pieux, piliers et tout support en contact avec le sol ou le béton. Prêt à servir.

MODE D'EMPLOI

Enduire avec un pinceau assez dur, brosse, ou avec une spatule, 10 cm au-dessus à 30 cm au-dessous de la ligne de sol. Le bois doit être écorcé avant l'application. Un bandage hydrofuge tel qu'une ordure ménagère ou du papier de goudron, doit être enveloppé autour de la surface traitée, et cloué ou broché, pour empêcher la perte du préservatif dans le sol. L'enveloppement n'est pas entièrement nécessaire, si permis de sécher pendant une semaine. On peut aussi l'enduire en appliquant la pâte du préservatif sur un bandage hydrofuge, ensuite l'envelopper autour de la surface à être traitée.

Recommandé pour le traitement de pieux de clôture, de jointures entre bois et bois, entre bois et béton, tel que les pieds, les longrines, lambourdes et poteaux de grange etc.. Recouvrement de 1 litre pour 3 à 4 mètres carrés. Peut être employé aussi comme réparateur pour le bois déjà installé. Extraire la terre autour du poteau jusqu'à la profondeur exigée, enduire le préservatif de la façon décrite ci-haut, ensuite replacer la terre.

PRÉCAUTIONS

Fermer le récipient après usage. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS et des animaux domestiques. Tenir éloigné des plantes, des produits alimentaires, animaux aquatique (poisson etc). Il est dangereux, même mortel de l'avalier. Eviter son contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Durant l'application une bonne ventilation est nécessaire. Des gants synthétiques sont recommandées durant l'application et à la manipulation du bois fraîchement traité. Pour application à l'extérieur seulement.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau, essuyer l'excès. Ensuite laver avec de l'alcool à friction. Ensuite laver avec du détergent et du savon. S'il se produit une irritation de la peau appeler un médecin. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. En cas d'éclaboussures dans les yeux, bien rincer à grand eau pendant 15 minutes et appeler un médecin. En cas d'absorption appeler immédiatement un médecin, ou un centre antipoison. ne pas provoquer le vomissement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le produit contient du Chrome-Fluor-Borate, Bitumen (Goudron) et des distillats de pétrole. Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'USAGER

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide. Le jeter avec les ordures ménagères. Garder le produit non utilisé hors de la portée des enfants et des animaux.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))